

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-135

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

BUDGET PRINCIPAL : VOTE DES COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR - ANNÉE 2017

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31,


Vu le décret n°93-283 du 1^{er} mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ces sections budgétaires et budgets annexes ;

Envoyé en préfecture le 12/07/2018
Reçu en préfecture le 12/07/2018
Affiché le 
ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_135-DE

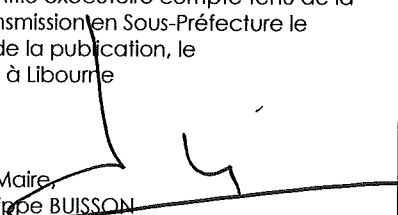
Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**32** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion « budget principal », dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne



Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne



SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-136

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'EAU : VOTE DES COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR - ANNÉE 2017

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31,

Vu le décret n°93-283 du 1^{er} mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les sections budgétaires et budgets annexes ;

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**32** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion « budget annexe service public de l'eau », dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-137

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT : VOTE DES COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR - ANNÉE 2017

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31,

Vu le décret n°93-283 du 1^{er} mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les sections budgétaires et budgets annexes ;

Envoyé en préfecture le 12/07/2018
Reçu en préfecture le 12/07/2018
Affiché le 
ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_137-DE

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,


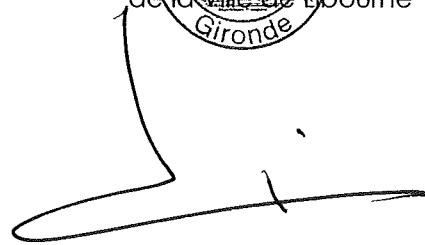
Et à l'unanimité (**32** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion « budget annexe service public de l'assainissement », dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON

Pour exécution conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne
Gironde

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-138

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

**BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : VOTE
DES COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR - ANNÉE 2017**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31,


Vu le décret n°93-283 du 1^{er} mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ces sections budgétaires et budgets annexes ;

Envoyé en préfecture le 12/07/2018
Reçu en préfecture le 12/07/2018
Affiché le 
ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_138-DE

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,


Après en avoir délibéré,


Et à l'unanimité (**32** élus présents ou ayant donné pouvoir),


Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion « budget annexe service public de l'assainissement non collectif », dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON




Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la ville de Libourne
Gironde



SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-139

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

**BUDGET ANNEXE FESTIVITÉS ET ACTIONS CULTURELLES : VOTE DES COMPTES DE
GESTION DU RECEVEUR - ANNÉE 2017**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31,

Vu le décret n°93-283 du 1^{er} mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ces sections budgétaires et budgets annexes ;

Envoyé en préfecture le 12/07/2018
Reçu en préfecture le 12/07/2018
Affiché le 
ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_139-DE

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

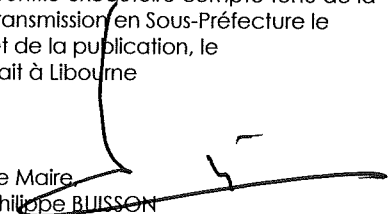
Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**32** élus présents ou ayant donné pouvoir),



Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion « budget annexe festivités et actions culturelles », dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne
Gironde



SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-140

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE - SAINT-EMILION : VOTE DES COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR - ANNÉE 2017

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31,


Vu le décret n°93-283 du 1^{er} mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ces sections budgétaires et budgets annexes ;

Envoyé en préfecture le 12/07/2018
Reçu en préfecture le 12/07/2018
Affiché le 
ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_140-DE

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (32 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion « budget annexe port de Libourne – Saint Emilion », dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-141

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-12 et suivants et L.2121-31,

Vu les articles L232-11 et suivants du Code des juridictions financières,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

(31 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 26 voix pour et 5 abstentions (Messieurs Rodolphe GUYOT, Christophe GIGOT, David SOULAT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT et Madame Monique MEYNARD et non participation au vote de Monsieur Philippe BUISSON)

Le Conseil Municipal adopte les résultats de clôture du compte administratif 2017 « Budget principal » suivants :

Envoyé en préfecture le 12/07/2018

Reçu en préfecture le 12/07/2018

Affiché le

SLOW

ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_141-BF

Résultat de la section de fonctionnement

Excédent : 3 066 869.10 €

Résultat de la section d'investissement

Déficit : - 3 043 808.82 €

Résultat de clôture globalisé

Excédent : 23 060.28 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



En toute expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la ville de Libourne

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-142

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

**BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'EAU : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
2017**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-12 et suivants et L.2121-31,

Vu les articles L232-11 et suivants du Code des juridictions financières,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

(31 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 26 voix pour et 5 abstentions (Messieurs Rodolphe GUYOT, Christophe GIGOT, David SOULAT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT et Madame Monique MEYNARD et non participation au vote de Monsieur Philippe BUISSON)

Le Conseil municipal adopte les résultats de clôture du compte annexe service public de l'eau » suivants :

Envoyé en préfecture le 12/07/2018
Reçu en préfecture le 12/07/2018
Affiché le
ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_142-BF

Résultat de la section de fonctionnement

Excédent : 225 172.61 €

Résultat de la section d'investissement

Excédent : 483 951.16 €

Résultat de clôture globalisé

Excédent : 709 123.77 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne
Gironde

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-143

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

**BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT : VOTE DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2017**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-12 et suivants et L.2121-31,

Vu les articles L232-11 et suivants du Code des juridictions financières,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

(31 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 26 voix pour et 5 abstentions (Messieurs Rodolphe GUYOT, Christophe GIGOT, David SOULAT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT et Madame Monique MEYNARD et non participation au vote de Monsieur Philippe BUISSON),

Le Conseil Municipal adopte les résultats de clôture du compte annexe service public de l'assainissement » suivants :

Envoyé en préfecture le 12/07/2018
Reçu en préfecture le 12/07/2018
Affiché le 
ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_143-BF

Résultat de la section de fonctionnement

Excédent : 466 068.81 €

Résultat de la section d'investissement

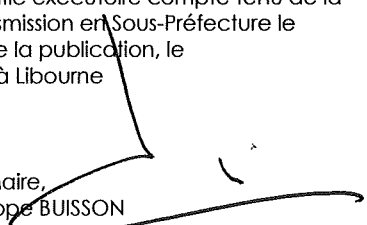
Excédent : 701 039.91 €

Résultat de clôture globalisé

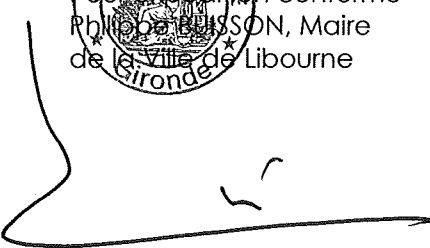
Excédent : 1 167 108.72 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON




Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne



SÉANCE DU 28 JUN 2018

18-06-144

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

**BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : VOTE
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-12 et suivants et L.2121-31,

Vu les articles L232-11 et suivants du Code des juridictions financières,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

(31 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 26 voix pour et 5 abstentions (Messieurs Rodolphe GUYOT, Christophe GIGOT, David SOULAT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT et Madame Monique MEYNARD et non participation au vote de Monsieur Philippe BUISSON),

Le Conseil Municipal adopte les résultats de clôture du compte annexe service public de l'assainissement non collectif » suivants :

Envoyé en préfecture le 12/07/2018
Reçu en préfecture le 12/07/2018
Affiché le
ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_144-BF

Résultat de la section de fonctionnement

Excédent : 748.59 €

Résultat de clôture globalisé

Excédent : 748.59 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-145

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

**BUDGET ANNEXE FESTIVITÉS ET ACTIONS CULTURELLES : VOTE DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2017**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-12 et suivants et L.2121-31,

Vu les articles L232-11 et suivants du Code des juridictions financières,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

(31 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 26 voix pour et 5 abstentions (Messieurs Rodolphe GUYOT, Christophe GIGOT, David SOULAT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT et Madame Monique MEYNARD et non participation au vote de Monsieur Philippe BUISSON),

Le Conseil Municipal adopte les résultats de clôture du compte annexe « festivités et actions culturelles » suivants :

Envoyé en préfecture le 12/07/2018
Reçu en préfecture le 12/07/2018
Affiché le 
ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_145-BF

Résultat de la section de fonctionnement

Excédent : 131 621.68 €

Résultat de la section d'investissement

Déficit : - 93 405.64 €

Résultat de clôture globalisé

Excédent : 38 216.04 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Signature of Philippe Buisson

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-146

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

**BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE - SAINT-EMILION : VOTE DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2017**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-12 et suivants et L.2121-31,

Vu les articles L232-11 et suivants du Code des juridictions financières,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

(31 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 26 voix pour et 5 abstentions (Messieurs Rodolphe GUYOT, Christophe GIGOT, David SOULAT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT et Madame Monique MEYNARD et non participation au vote de Monsieur Philippe BUISSON),

Le Conseil Municipal adopte les résultats de clôture du compte annexe port de Libourne – Saint Emilion » suivants :

Envoyé en préfecture le 12/07/2018
Reçu en préfecture le 12/07/2018
Affiché le 
ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_146-BF

Résultat de la section de fonctionnement

Excédent : 3 753,50 €

Résultat de la section d'investissement

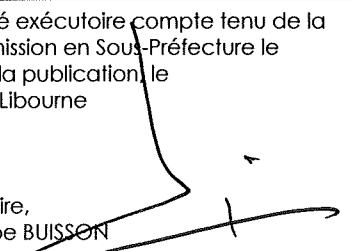
Excédent : 255 697.01 €

Résultat de clôture globalisé


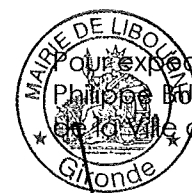
Excédent : 259 450.51 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne



SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-147

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DES RÉSULTATS - ANNÉE 2017


Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

(32 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 27 voix pour, 5 abstentions (Messieurs Rodolphe GUYOT, Christophe GIGOT, David SOULAT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT et Madame Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats
le tableau suivant :

Envoyé en préfecture le 12/07/2018
Reçu en préfecture le 12/07/2018
Affiché le 
ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_147-DE

Budget principal		CA 2017
Résultat section de fonctionnement à affecter		
Résultat exercice	Excédent	2 827 029,05 €
Résultat reporté exercice antérieur (ligne 002)	Excédent	239 840,05 €
Résultat de clôture à affecter	Excédent	3 066 869,10 €
Besoin réel de financement de la section investissement		
Résultat exercice	Déficit	- 674 481,49 €
Résultat reporté exercice antérieur (ligne 001)	Déficit	- 2 369 327,33 €
Intégration de résultat par opération non budgétaire	Déficit	- 0,71 €
Résultat comptable cumulé(D001)	Déficit	- 3 043 809,53 €
Dépenses investissement engagées non mandatées		2 111 772,45 €
Recettes d'investissement restant à réaliser		2 983 107,00 €
Solde des restes à réaliser	Excédent	871 334,55 €
Besoin réel de financement	Déficit	- 2 172 474,98 €
Affectation du résultat de fonctionnement		
Résultat excédentaire		
En couverture du besoin réel de financement		
Dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)		2 172 474,98 €
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)		627 525,02 €
sous total (R 1068)		2 800 000,00 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110 / ligne budgétaire R 002 du budget N+1)		
		266 869,10 €

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section Fonctionnement		Section Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D 002 déficit reporté	R 002 excédent reporté	Résultat comptable cumulé (D001)	R 1068 excédent fonction capitalisé
		266 869,10 €	3 043 809,53 €
			2 800 000,00 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-148

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'EAU : AFFECTATION DES RÉSULTATS - ANNÉE 2017

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

(32 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 27 voix pour, 5 abstentions (Messieurs Rodolphe GUYOT, Christophe GIGOT, David SOULAT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT et Madame Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats 2017 « Budget annexe service public de l'eau » selon le tableau suivant :

Budget annexe : Service public de l'eau

Envoyé en préfecture le 12/07/2018
 Reçu en préfecture le 12/07/2018
 Affiché le **CA SLO**
 ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_148-DE

Résultat d'exploitation à affecter

Résultat exercice Excédent 223 427,79 €
 Résultat reporté exercice antérieur (ligne 002) Excédent 1 744,82 €

Résultat de clôture à affecter

Excédent 225 172,61 €

Besoin réel de financement de la section investissement

Résultat exercice Excédent 774 654,64 €
 Résultat reporté exercice antérieur (ligne 001) Déficit - 290 703,48 €

Résultat comptable cumulé (R001)

Excédent 483 951,16 €

Dépenses investissement engagées non mandatées 524 000,12 €

Recettes d'investissement restant à réaliser

Solde des restes à réaliser Déficit - 524 000,12 €

Excédent réel de financement

Déficit - 40 048,96 €

Affectation du résultat de fonctionnement

Résultat excédentaire

En couverture du besoin réel de financement

Dégagé à la section d'investissement

(recette budgétaire au compte R 1068) 40 048,96 €

En dotation complémentaire en réserve

(recette budgétaire au compte R 1068) 183 323,65 €

sous total (R 1068) 223 372,61 €

En excédent reporté à la section de fonctionnement

(recette non budgétaire au compte 110 /


ligne budgétaire R 002 du budget N+1) 1 800,00 €

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section Fonctionnement		Section Investissement	
Dépenses	Recettes	Recettes	Recettes
D 002 déficit reporté	R 002 excédent reporté	Résultat comptable cumulé (R001)	R 1068 excédent fonction capitalisé
	1 800,00 €	483 951,16 €	223 372,61 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

Le Maire,
 Philippe BUISSON


 Pour expédition conforme
 Philippe BUISSON, Maire
 de la Ville de Libourne
 Gironde

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-149

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djémaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DES
RÉSULTATS - ANNÉE 2017


Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

(32 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 27 voix pour, 5 abstentions (Messieurs Rodolphe GUYOT, Christophe GIGOT, David SOULAT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT et Madame Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats public de l'assainissement » selon le tableau suivant :


Envoyé en préfecture le 12/07/2018
 Reçu en préfecture le 12/07/2018
 Affiché le 
 ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_149-DE

Budget annexe : Service public de l'assainissement		CA 2017	
Résultat d'exploitation à affecter			
Résultat exercice	excédent	390 781,94 €	
Résultat reporté exercice antérieur (ligne 002)	excédent	75 286,87 €	
Résultat de clôture à affecter	excédent	466 068,81 €	
Besoin réel de financement de la section investissement			
Résultat exercice	Déficit	- 1 792 226,84 €	
Résultat reporté exercice antérieur (ligne 001)	Excédent	2 493 266,75 €	
Résultat comptable cumulé (R001)	Excédent	701 039,91 €	
Dépenses investissement engagées non mandatées		671 320,99 €	
Recettes d'investissement restant à réaliser		1 500 000,00 €	
Solde des restes à réaliser	Excédent	828 679,01 €	
Excédent réel de financement		1 529 718,92 €	
Affectation du résultat de fonctionnement			
Résultat excédentaire			
En couverture du besoin réel de financement		0,00 €	
Dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)			
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)		400 000,00 €	
sous total (R 1068)		400 000,00 €	
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110 / ligne budgétaire R 002 du budget N+1)		66 068,81 €	
Transcription budgétaire de l'affectation du résultat			
Section Fonctionnement		Section Investissement	
Dépenses	Recettes	Recettes	Recettes
D 002 déficit reporté	R 002 excédent reporté	Résultat comptable cumulé R 001	R 1068 excédent fonction capitalisé
	66 068,81 €	701 039,91 €	400 000,00 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
 Fait à Libourne

Le Maire,
 Philippe BLISSON

pour expédition conforme
 Philippe BLISSON, Maire
 de la Ville de Libourne



SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-150

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :
AFFECTATION DES RÉSULTATS - ANNÉE 2017

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,


(32 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 27 voix pour, 5 abstentions (Messieurs Rodolphe GUYOT, Christophe GIGOT, David SOULAT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT et Madame Monique MEYNARD),


Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats public de l'assainissement non collectif » selon le tableau suivant :

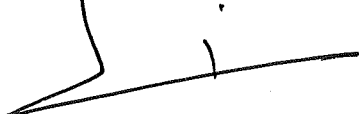
Budget annexe : service public de l'assainissement non collectif		CA 2017	
Résultat section d'exploitation à affecter			
Résultat exercice		Excédent	900,00 €
Résultat reporté exercice antérieur (ligne 002)		Déficit	- 151,41 €
Résultat de clôture à affecter		Excédent	748,59 €
Besoin réel de financement de la section investissement			
Résultat exercice			
Résultat reporté exercice antérieur (ligne 001)			
Résultat comptable cumulé(D001)			0,00 €
Dépenses investissement engagées non mandatées			
Recettes d'investissement restant à réaliser			
Solde des restes à réaliser			0,00 €
Besoin réel de financement			
Affectation du résultat de fonctionnement			
Résultat excédentaire			
En couverture du besoin réel de financement			0,00 €
Dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)			
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)			0,00 €
sous total (R 1068)			
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110 / ligne budgétaire R 002 du budget N+1)			748,59 €
Transcription budgétaire de l'affectation du résultat			
Section Fonctionnement		Section Investissement	
Dépenses	Recettes	Recettes	Recettes
D 002 déficit reporté	R 002 excédent reporté	Résultat comptable cumulé (R001)	R 1068 excédent fonction capitalisé
		0,00 €	0,00 €
		748,59 €	

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
 Fait à Libourne



Le Maire,
 Philippe BUISSON

 Pour validation conforme
 Philippe BUISSON, Maire
 de la ville de Libourne



SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-151

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

**BUDGET ANNEXE FESTIVITÉS ET ACTIONS CULTURELLES : AFFECTATION DES
RÉSULTATS - ANNÉE 2017**

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

(32 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 27 voix pour, 5 abstentions (Messieurs Rodolphe GUYOT, Christophe GIGOT, David SOULAT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT et Madame Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats 2017 « Budget annexe festivités et actions culturelles » selon le tableau suivant :

Budget annexe : Festivités et actions culture

Envoyé en préfecture le 12/07/2018
 Reçu en préfecture le 12/07/2018
 Affiché le 
 ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_151-DE

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat exercice Excédent 47 193,71 €
 Résultat reporté exercice antérieur (ligne 002) Excédent 84 427,97 €

Résultat de clôture à affecter

Excédent 131 621,68 €

Besoin réel de financement de la section investissement

Résultat exercice Déficit - 23 828,99 €
 Résultat reporté exercice antérieur (ligne 001) Déficit - 69 576,65 €

Résultat comptable cumulé (D001)

Déficit -93 405,64 €

Dépenses investissement engagées non mandatées 9 716,88 €

Recettes d'investissement restant à réaliser 0,00 €

Solde des restes à réaliser

Déficit - 9 716,88 €

Besoin réel de financement

- 103 122,52 €

Affectation du résultat de fonctionnement

Résultat excédentaire

En couverture du besoin réel de financement

Dégagé à la section d'investissement

(recette budgétaire au compte R 1068) 103 122,52 €

En dotation complémentaire en réserve

(recette budgétaire au compte R 1068) 0,00 €

sous total (R 1068)

103 122,52 €

En excédent reporté à la section de fonctionnement

(recette non budgétaire au compte 110 /

ligne budgétaire R 002 du budget N+1) 28 499,16 €

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section Fonctionnement		Section Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D 002 déficit reporté	R 002 excédent reporté	Résultat comptable cumulé D 001	R 1068 excédent fonction capitalisé
	28 499,16 €	- 93 405,64 €	103 122,52 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
 Fait à Libourne

Le Maire,
 Philippe BUISSON



Publié en conformité conforme
 Philippe BUISSON, Maire
 de la ville de Libourne

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-152

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE - SAINT-EMILION : AFFECTATION DES
RÉSULTATS - ANNÉE 2017


Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

(32 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 27 voix pour, 5 abstentions (Messieurs Rodolphe GUYOT, Christophe GIGOT, David SOULAT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT et Madame Monique MEYNARD),


Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats
Libourne – Saint Emilion » selon le tableau suivant :

Envoyé en préfecture le 12/07/2018
Reçu en préfecture le 12/07/2018
Affiché le 
ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_152-DE

Budget annexe: Port de Libourne - Saint-Emilion		CA 2017	
Résultat section d'exploitation à affecter			
Résultat exercice	Déficit	- 26 246,50 €	
Résultat reporté exercice antérieur (ligne 002)	Excédent	30 000,00 €	
Résultat de clôture à affecter	Excédent	3 753,50 €	
Besoin réel de financement de la section investissement			
Résultat exercice	Excédent	312 506,76 €	
Résultat reporté exercice antérieur (ligne 001)	Déficit	- 56 809,75 €	
Résultat comptable cumulé(R001)	Excédent	255 697,01 €	
Dépenses investissement engagées non mandatées		612 884,24 €	
Recettes d'investissement restant à réaliser		425 000,00 €	
Solde des restes à réaliser	Déficit	- 187 884,24 €	
Besoin réel de financement	Excédent	67 812,77 €	
Affectation du résultat de fonctionnement			
Résultat excédentaire			
En couverture du besoin réel de financement			0,00 €
Dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)			
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)			0,00 €
sous total (R 1068)			0,00 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110 / ligne budgétaire R 002 du budget N+1)			3 753,50 €
Transcription budgétaire de l'affectation du résultat			
Section Fonctionnement		Section Investissement	
Dépenses	Recettes	Recettes	Recettes
D 002 déficit reporté	R 002 excédent reporté	Résultat comptable cumulé (R001)	R 1068 excédent fonction capitalisé
	3 753,50 €	255 697,01 €	0,00 €

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON

 ou l'expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne
Gironde

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-153

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

BUDGET PRINCIPAL 2018 : CRÉANCES ÉTEINTES

Suite à la notification d'avis de jugement du Tribunal d'Instance de Libourne prononçant un rétablissement personnel sans liquidation judiciaire, Monsieur le Trésorier Municipal a proposé l'admission en non-valeur de plusieurs créances détenues par La Ville de Libourne sur des débiteurs dont l'insolvabilité ou la disparition sont établies.

Ces admissions en non-valeur entrent dans la catégorie des actes de renonciation et de libéralité qui, en vertu de l'article L.2541-12-9 du Code général des collectivités territoriales, sont soumises à la décision du Conseil municipal.

Les recettes à admettre en non-valeur sont récapitulées dans le relevé ci-dessous et s'élèvent pour le budget Ville de Libourne à 994.32 €.

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**32** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal prononce l'admission en non-valeur
titre du budget Ville de Libourne et de l'exercice 2018, pour un m
le relevé détaillé ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 12/07/2018
Reçu en préfecture le 12/07/2018
Affiché le
ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_153-DE

Imputation budgétaire : budget Ville de Libourne 2018, chapitre 920, article 6542.

Répartition des créances éteintes – compte 6542

2013	144.72 €
2015	248.71 €
2016	70.86 €
2017	490.78 €
2018	39.25 €
Total général	994.32 €

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Expedition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 28 JUN 2018

18-06-154

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

BUDGET PRINCIPAL 2018 : CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Dans le cadre de l'apurement périodique des comptes entre l'ordonnateur et le comptable, Monsieur le Trésorier Municipal a proposé l'admission en non-valeur d'un certain nombre de créances détenues par la Ville de Libourne, sur des débiteurs dont l'insolvabilité ou la disparition sont établies.

Ces admissions en non-valeur entrent dans la catégorie des actes de renonciation et de libéralité qui, en vertu de l'article L 2541-12-9 du Code général des collectivités territoriales, sont soumises à la décision du Conseil Municipal.

Les recettes à admettre en non-valeur sont récapitulées ci-dessous et s'élèvent pour le budget Ville de Libourne à 19 797.51€.

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**32** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal prononce l'admission en non-valeur budget Ville de Libourne et de l'exercice 2017, pour un montant relevé détaillé ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 12/07/2018
Reçu en préfecture le 12/07/2018
Affiché le
ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_154-DE

Imputation budgétaire : budget Ville de Libourne 2018, chapitre 920, article 6541.

Répartition des créances irrécouvrables – compte 6541

2009	428.25 €
2011	636.40 €
2012	2 280.01 €
2013	2 129.49 €
2014	4 224.56 €
2015	4 644.92 €
2016	4 494.51 €
2017	959.37 €
Total général	19 797.51 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour exécution conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la ville de Libourne

SÉANCE DU 28 JUN 2018

18-06-155

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - ANNÉE 2018

Vu la délibération du Conseil municipal n°18.04.056 en date du 5 avril 2018 approuvant le budget primitif de l'exercice 2018,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**32** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal ouvre les crédits supplémentaires, détaillés en annexe, au budget principal 2018 de la Ville.

Cette décision modificative, équilibrée en dépenses et en recettes, ne remet pas en cause l'équilibre général du budget :

Section de fonctionnement				
CHAPITRE	OBJET	BP 2018	DM	TOTAL BP 2018
DEPENSES				
920	Services généraux administration générale	7 869 855 €	19 110 €	7 888 965 €
921	Sécurité et salubrité publiques	989 570 €	10 650 €	1 000 220 €
922	Enseignement et formation	5 745 018 €	8 600 €	5 753 618 €
923	Culture	3 474 436 €	850 €	3 475 286 €
924	Sports	3 709 111 €	1 450 €	3 710 561 €
928	Aménagement et services urbains	5 930 700 €	7 400 €	5 938 100 €
929	Action économique	726 742 €	5 000 €	731 742 €
933	Impôts et taxes	29 300 €	5 100 €	34 400 €
938	Dépenses imprévues	224 737 €	30 712 €	255 449 €
TOTAL DEPENSES			88 872 €	
RECETTES				
920	Services généraux administration générale	464 872 €	15 875 €	480 747 €
924	Sports	1 644 940 €	4 000 €	1 648 940 €
929	Action économique	411 250 €	8 730 €	419 980 €
933	Impôts et taxes	24 913 256 €	50 267 €	24 963 523 €
934	Transfert entre sections	305 000 €	10 000 €	315 000 €
TOTAL RECETTES			88 872 €	
Section d'investissement				
CHAPITRE	OBJET	BP 2018	DM	TOTAL BP 2018
DEPENSES				
900	Services généraux administration générale	1 448 700 €	10 500 €	1 438 200 €
901	Sécurité et salubrité publiques	261 000 €	24 500 €	285 500 €
904	Sports	973 778 €	2 500 €	976 278 €
908	Aménagement et services urbains	7 440 522 €	80 460 €	7 520 982 €
909	Action économique	514 000 €	6 260 €	520 260 €
914	Transfert entre sections	305 000 €	10 000 €	315 000 €
918	Dépenses imprévues	238 000 €	98 220 €	139 780 €
TOTAL DEPENSES			15 000 €	
RECETTES				
904	Sports	76 000 €	15 000 €	91 000 €
908	Aménagement et services urbains	1 438 782 €	240 000 €	1 678 782 €
95	Aide au tourisme	3 943 000 €	240 000 €	3 703 000 €
TOTAL RECETTES			15 000 €	

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la ville de Libourne

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-156

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

**BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE - SAINT EMILION : DÉCISION MODIFICATIVE
N°1 - ANNÉE 2018**

Vu la délibération du Conseil Municipal n°18.04.056 en date du 5 avril 2018 approuvant le budget primitif de l'exercice 2018,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**32** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal ouvre les crédits supplémentaires suivants au budget annexe Port de Libourne / Saint-Emilion 2018.

Cette décision modificative, équilibrée en dépenses et en recettes, ne remet pas en cause l'équilibre général de ce budget annexe.

Section d'exploitation					
CHAPITRE	COMPTE	OBJET	BP 2018	DM	TOTAL BP
DEPENSES					
.011	611	Sous-traitance générale	1 000,00 €	70 000,00 €	71 000,00 €
.023	.023	Virement à la section d'investissement	50 000,00 €	33 070,00 €	83 070,00 €
TOTAL DEPENSES			103 070,00 €		
RECETTES					
70	703	Vente de produits résiduels	20 000,00 €	-6 930,00 €	13 070,00 €
70	7087	Remboursement de frais	6 450,00 €	70 000,00 €	76 450,00 €
77	7711	Dédits et pénalités perçus	0,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
TOTAL RECETTES			103 070,00 €		

Section d'investissement					
CHAPITRE	COMPTE	OBJET	BP 2018	DM	TOTAL BP
DEPENSES					
21	2182	Matériel de transport	15 000,00 €	-15 000,00 €	0,00 €
23	2313	Constructions	55 000,00 €	40 000,00 €	95 000,00 €
.020	.020	Dépenses imprévues	13 400,00 €	-11 930,00 €	1 470,00 €
.041	.020	Opérations patrimoniales	0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
TOTAL DEPENSES			113 070,00 €		
RECETTES					
13	1317	Subventions équipement	130 000,00 €	-20 000,00 €	110 000,00 €
.021	.021	Virement de la section d'exploitation	50 000,00 €	33 070,00 €	83 070,00 €
.041	.020	Opérations patrimoniales	0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
TOTAL RECETTES			113 070,00 €		

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
 Fait à Libourne

Le Maire,
 Philippe BUISSON

Pour validation conforme
 Philippe BUISSON, Maire
 de la Ville de Libourne



SÉANCE DU 28 JUN 2018

18-06-157

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

AVANCE DE TRÉSORERIE DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE - SAINT EMILION

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mars 2013 créant le budget annexe Port de Libourne avec autonomie financière,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 14 décembre 2015 dénommant ce budget Port de Libourne – St Emilion,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 18 décembre 2017 décidant le versement d'une avance de trésorerie du budget principal de la ville au budget annexe port de Libourne - Saint Emilion d'un montant de 300 000€ remboursable avant le 30 septembre 2018,

Vu le montant des restes à réaliser 2017 en recettes d'investissement s'élevant à 425 000€, recettes constituées de subventions d'investissement dont nous avons reçu les arrêtés attributifs,

Considérant qu'à ce jour ces subventions d'investissement n'ont pas été encaissées,

Considérant qu'en attente de ces versements le besoin de trésorerie du budget annexe est supérieur à l'avance de 300 000€ décidée par la délibération du 18 décembre 2017,

Envoyé en préfecture le 12/07/2018

Reçu en préfecture le 12/07/2018

Affiché le

SLOW

ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_157-DE

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**32** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à porter le montant de l'avance de trésorerie au budget annexe Port de Libourne – St Emilion par la collectivité de rattachement – le Budget Principal de la Ville de Libourne – de 300 000 € à 400 000 € et de reporter la date limite de remboursement de celle-ci au 31 décembre 2018.

Les opérations de versement et de remboursement de cette avance de trésorerie sont non budgétaires. Elles seront imputées au compte de dépense 553 du budget principal, et au compte de recette 5192 du budget annexe.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 28 JUN 2018

18-06-158

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

FDAEC (FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE À L'ÉQUIPEMENT DES COMMUNES) :
SOLLICITATION DE LA SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE
POUR L'ANNÉE 2018

Par courrier en date du 29 mai 2018, le Conseil départemental de la Gironde a informé la ville de Libourne que le montant du FDAEC attribué à la commune s'élève pour l'année 2018 à 91 274 €.

Les actions subventionnables, dans le cadre de ce fonds départemental d'aide à l'équipement des communes, concernent les opérations relatives aux travaux d'investissement (voirie, équipements communaux) ainsi que l'acquisition de matériel ou mobilier lorsque ceux-ci relèvent de la section d'investissement et sont effectués sous maîtrise d'ouvrage communale.

Pour faire suite à la décision du Conseil Départemental d'harmoniser les modalités de répartition du FDAEC, un nouveau système est applicable dès 2018.

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (32 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Envoyé en préfecture le 29/06/2018
Reçu en préfecture le 29/06/2018
Affiché le 
ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_158-DE

Le Conseil Municipal :

-inscrit dans le cadre des programmes d'investissement votés en 2018, les opérations suivantes :

- .l'aménagement des trottoirs et chaussée rue Giraud, pour un montant de 250 000 € HT,
- .l'aménagement des trottoirs et chaussée rue Carrère pour un montant de 300 000 € HT,
- .l'aménagement des trottoirs et chaussée chemin de Carré pour un montant de 200 000 € HT,

Le financement complémentaire de ces opérations sera réalisé par autofinancement et/ou par emprunt.

-sollicite cette subvention départementale au titre du FDAEC 2018.

Imputation budgétaire : chapitre 908

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne
Gironde

SÉANCE DU 28 JUN 2018

18-06-159

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

CRÉATION TARIFS CENTRE ÉQUESTRE AU 1ER SEPTEMBRE 2018

Vu la délibération en date du 4 juin 2018 relative à la signature du contrat de délégation de service public pour la gestion du poney club et centre équestre avec la société Les Écuries de L'Isle,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**32** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal créé les tarifs du centre équestre à compter du 1^{er} septembre 2018 tels que suivent :

Adhésion + Licence : Adulte
 Adhésion + Licence : Junior
 Adhésion + Licence : Baby

136,00 €
 115,00 €
 50,00 €

Envoyé en préfecture le 12/07/2018

Reçu en préfecture le 12/07/2018

Affiché le



ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_159-DE

Tarifs 1er septembre 2018- LIBOURNE	Forfait annuel de 35 séances hors vacances scolaires			Forfait deml/saison à partir du 1er février 2019
	Baby	Junior	Adulte	
	annuel	annuel	annuel	
Quotient inférieur à 457 € (tranche 1)	229 €	275 €	302 €	1/2 TARIF
Quotient entre 457 et 914 € (tranche 2 à 5)	330 €	397 €	436 €	
Quotient entre 914 € et 1219 € (tranche 6 à 7)	406 €	488 €	537 €	
Quotient supérieur à 1219 €	508 €	610 €	671 €	

Les usagers refusant de fournir les documents nécessaires au calcul du quotient se verront appliquer le tarif libournaise le plus élevé.

Tarifs au 1er septembre 2018 - LIBOURNE	Tarifs Stage						
	Baby				Junior et Adulte		
	1 ou 2 jours le jour	3 jours	4 jours	5 jours	1 ou 2 jours le jour	3 jours	4 jours
	47,00 €	126,00 €	158,00 €	198,00 €	57,00 €	155,00 €	195,00 €

Tarifs 1er septembre 2018 - LIBOURNE	2018
Carte 10 heures junior	218,00 €
Carte 10 heures adulte	240,00 €
Carte 10 heures baby	181,50 €
Ecole et centre de loisirs Libourne + Cali (par enfant)	10,00 €
Pensions Chevaux	450,00 €
Pensions Poneys	390,00 €
1/2 pension Chevaux	225,00 €
1/2 pension poneys	195,00 €
Deux heures essais Adultes	38,50 €
Deux heures essais Juniors	35,00 €
Deux heures essais baby	29,00 €
Heure passager (non adhérent au club) Adulte	26,40 €
Heure passager (non adhérent au club) Junior	24,00 €
Heure passager (non adhérent au club) Baby	20,00 €
Sortie en extérieur 2h groupe touristique (par personne)	30,00 €
prestation avec calèche 1/2 journée	400,00 €
prestation avec calèche 1 journée	800,00 €
Accueil Ets de santé groupe de 4 maximum	60,00 €
Accueil Ets de santé séance individuelle	30,00 €
Activité Poney (tarif pour la classe)	240,00 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
 Fait à Libourne

Le Maire,
 Philippe BUISSON



pour exécution conforme
 Philippe BUISSON, Maire
 de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-160

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

CRÉATION DES TARIFS TENNIS ET PADEL À COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2018

Vu les tarifs applicables pour la pratique du Tennis et ceux applicables pour le Padel,

Compte-tenu que l'une et l'autre de ces activités se pratiquent sur le même lieu, et parfois par les mêmes personnes,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (32 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal modifie les tarifs existants et simplifie sur une même grille pour plus de lisibilité à compter du 1^{er} septembre 2018 :

Tarifs du 1/9/2018 au 31/8/2019	Tennis					
	Libourne	Hors Libourne	Libourne	Hors Libourne	Libourne	Hors Libourne
Abonnements						
Adultes	198 €	211 €	180 €	200 €	278 €	301 €
Couples	302 €	316 €	294 €	305 €	382 €	406 €
Étudiants	141 €	152 €	133 €	144 €	221 €	242 €
Jusqu'à 18 ans	106 €	116 €	102 €	113 €	186 €	206 €
École de tennis – abonnement tennis + supplément					+ 60 €	+ 70 €
Parrainage = - 20 % du tarif en vigueur						
Locations à l'année (abonnés) ou 6 mois (non abonnés) Heures creuses de 9h/18h – heures pleines 18h/21h	Courts couverts					
Locations annuelles abonnés heures creuses	118,50 €	136 €	95 €	115 €	203,50 €	245 €
Locations annuelles abonnés heures pleines	177,50 €	203 €	125 €	145 €	292,50 €	338 €
Location 6 mois non abonnés heures creuses	237,50 €	271 €	180 €	215 €	412,50 €	481 €
Location 6 mois non abonnés heures pleines	307,50 €	346 €	240 €	275 €	506,50 €	616 €
Locations non abonnés (à l'heure)						
Courts couverts tennis (terre battue)	13,20 €	16 €				
Courts extérieurs tennis (quick)	11,20 €	14 €				
Scolaires (collèges et lycées) – 6 personnes maxi / courts + institutions	5,40 €	7 €	5,40 €	7 €	9,80 €	13 €
Locations (l'heure/personne)						
Abonnés heures creuses (lundi au vendredi 9h/12h – 14h/18h)			4 €	5 €		
Abonnés heures pleines (lundi au vendredi 12h/14h – 18h/21h + week end)			5 €	6 €		
Non abonnés heures creuses (lundi au vendredi 9h/12h – 14h/18h)			5 €	6 €		
Non abonnés heures pleines (lundi au vendredi 12h/14h – 18h/21h + week end)			6 €	7 €		
CE heures creuses			4,50 €	5,50 €		
CE heures pleines			5,50 €	6,50 €		
Invités	5 €	6 €				
Cartes locations (heures creuses + heures pleines)						
Abonnés – carte 10h			35 €	45 €		
Abonnés – carte 20h			65 €	85 €		
Abonnés – carte 30h			100 €	130 €		
Non abonnés – carte 10h	105,50 €	120 €	50 €	65 €	145,50 €	175 €
Non abonnés – carte 20h	201 €	230 €	90 €	110 €	281 €	330 €

Non abonnés – carte 30h			140 €				
Stages							
5 jours soit 25 heures (repas non compris)	61 €	82 €					
Éclairage non abonnés							
Jeton - 1h	3 €	4 €	3 €	4 €	3 €	4 €	

Envoyé en préfecture le 12/07/2018
 Reçu en préfecture le 12/07/2018
 Affiché le 
 ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_160-DE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
 Fait à Libourne

Le Maire,
 Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
 Philippe BUISSON, Maire
 de la Ville de Libourne

Envoyé en préfecture le 12/07/2018

Reçu en préfecture le 12/07/2018

Affiché le



ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_160-DE

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-161

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

CONVENTION D'ORGANISATION ET DE REMBOURSEMENT ENTRE LA VILLE DE LIBOURNE ET SON CCAS

Dans le cadre du fonctionnement quotidien de leurs services et équipements, le CCAS de la Ville de Libourne peut être amené à solliciter l'intervention des services de la Ville de Libourne dans une approche pragmatique et de mutualisation.

Afin de formaliser cette coopération, il est proposé de reconduire la convention dite « de gestion » sur la nature des liens fonctionnels existant entre le CCAS et les services de la Ville de Libourne avec pour objectif de dresser l'étendue et la nature des concours apportés par la Ville de Libourne au CCAS.

Cette convention recense donc les domaines concernés et précise les modalités générales de ces concours et de leur remboursement par le CCAS.

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (32 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

Envoyé en préfecture le 12/07/2018

Reçu en préfecture le 12/07/2018

Affiché le

SLOW

ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_161-DE

- adopte le projet de convention avec le CCAS pour l'année 2018,
- mandate Monsieur le Maire, ou son représentant, pour signer cette convention.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-162

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

REMBOURSEMENT DE FRAIS DE FOURRIÈRE

La ville de Libourne a été saisie d'une demande de remise gracieuse suite a l'enlèvement d'un véhicule sur la voie publique et a son transfert auprès de la fourrière.

Le 22/05/2018 la personne était stationnée rue Clément Thomas et a fait l'objet d'une mise en fourrière pour stationnement gênant par arrêté.

Il se trouve que l'arrêté municipal qui était présent sur les panneaux d'interdiction concernait une manifestation qui s'est déroulé à la salle des fêtes 48 heures plus tôt. L'arrêté interdisant le stationnement pour le marché du mardi n'étant pas apposé, la personne ne pouvait pas savoir qu'il était interdit de se stationner à cet endroit.

Les frais facturés s'établissent à un montant de 123,73€.

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (32 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Considérant la particularité de cette demande, le Conseil M

-autorise le remboursement des frais avancés

-autorise Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir les actes en découlant.

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-163

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

REMBOURSEMENT D'UNE FOURRIÈRE

La ville de Libourne a été saisie d'une demande de remise gracieuse suite a l'enlèvement d'un véhicule sur la voie publique et a son transfert auprès de la fourrière.

Le 13/04/2018 la personne était stationnée rue Victor Hugo et a fait l'objet d'une mise en fourrière, car son véhicule se trouver sur des places qui sont habituellement neutralisées pour la sécurisation du marché.

La personne ne pouvait pas savoir qu'il était interdit de se stationner sur ces emplacements, car les panneaux qui sont censés rappeler l'interdiction, n'ont pas été installés sur la voie publique.

Les frais facturés s'établissent à un montant de 123,73€.

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**32** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Considérant la particularité de cette demande, le Conseil

Envoyé en préfecture le 12/07/2018
Reçu en préfecture le 12/07/2018
Affiché le 
ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_163-DE

-autorise le remboursement des frais avancés,

-autorise Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir les actes en découlant

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUSSON

Pour expédition conforme
Philippe BUSSON, Maire
de la Ville de Libourne





SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-164

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

REMBOURSEMENT DES SOMMES DISPONIBLES SUR LES CARTES MOBILO'PASS

Dans le cadre des nouveaux horodateurs, qui ne permettent plus l'usage de carte mobilo'pass, il a été proposé aux usagers d'utiliser les sommes restantes via des cartes de stationnement à la demande. Devant le refus de bénéficier de cette proposition, ces personnes demandent le remboursement des sommes qui s'élèvent à un montant total de 109€.

1ère situation :

Suite au renouvellement du parc horodateur qui a mis fin à l'usage des cartes mobilo'pass, cette personne demande le remboursement de la somme restante sur sa carte N° 10307.

Le montant détenu s'élève à 9,80€

2ème situation :

Suite au renouvellement du parc horodateur qui a mis fin à l'usage des cartes mobilo'pass, cette personne demande le remboursement de la somme restante sur sa carte N° 11134.

Le montant détenu s'élève à 15,20€.

3ème situation :

Suite au renouvellement du parc horodateur qui a mis fin à l'usage des cartes mobilo'pass, cette personne demande le remboursement de la somme restante sur sa

Le montant détenu s'élève à 16€.

4ème situation :

Suite au renouvellement du parc horodateur qui a mis fin à l'usage des cartes mobilo'pass, cette personne demande le remboursement de la somme restante sur sa carte N° 07896.

Le montant détenu s'élève à 8,70€.

5ème situation :

Suite au renouvellement du parc horodateur qui a mis fin à l'usage des cartes mobilo'pass, cette personne demande le remboursement de la somme restante sur sa carte N° 02232.

Le montant détenu s'élève à 4€.

6ème situation :

Suite au renouvellement du parc horodateur qui a mis fin à l'usage des cartes mobilo'pass, cette personne demande le remboursement de la somme restante sur sa carte N° 14151.

Le montant détenu s'élève à 37,50€.

7ème situation :

Suite au renouvellement du parc horodateur qui a mis fin à l'usage des cartes mobilo'pass, cette personne demande le remboursement de la somme restante sur sa carte N° 01669.

Le montant détenu s'élève à 17,80€.

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**32** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Considérant les particularités de ces demandes, le Conseil Municipal :

-autorise le remboursement

-autorise Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir les actes en découlant

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-165

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

FINANCES

REMISES GRACIEUSES SUITE À LA VENTE DE DEUX TITRES DE STATIONNEMENT

La ville de Libourne a été saisie de deux demandes d'arrêts de prélèvements mensuels pour un abonnement au stationnement.

1ère situation:

En janvier 2018, la personne réclamante a souscrit un abonnement usager annuel et a opté pour le prélèvement mensuel à 20€ par mois. Le 15/05/2018, cette personne porte à notre connaissance que son employeur a décidé de mettre fin à sa période d'essai et qu'en conséquence elle ne viendra plus stationner en centre-ville.

2ème situation:

La personne réclamante qui est étudiante a souscrit un abonnement résident annuel et a opté pour le prélèvement mensuel à 12,50€ par mois. Le 05/06/2018, cette personne porte à notre connaissance que son colocataire a quitté l'appartement qu'ils occupaient et que pour des raisons financières, elle ne peut assumer seul le loyer.

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**32** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Considérant la particularité de ces demandes, le Conseil Municipal:

- autorise l'arrêt des prélèvements restants
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir les actes en découlant

Envoyé en préfecture le 12/07/2018
Reçu en préfecture le 12/07/2018
Affiché le 
ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_165-DE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-170

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

SPORTS

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES POUR LA SAISON 2018-2019 : 1ÈRE PARTIE

La Ville de Libourne accompagne les associations sportives qui participent et contribuent à la co-construction de la politique publique locale. À ce titre, elle leur attribue une aide municipale dont le vote est effectué en trois fois au cours d'une année civile.

Premier vote : une aide spécifique aux salaires de certains entraîneurs

le 5 avril 2018 / DELIB – 18-04-065 / Montant 72 560€

Dans le cadre de ses relations avec les associations sportives, la ville de Libourne a souhaité renoncer à recruter directement les entraîneurs ou les éducateurs sportifs qu'elle mettait ensuite à la disposition de ces associations. Dans le cadre d'une politique qui se veut constante, la Ville intervient par le versement d'une aide spécifique dont le montant contribue à participer aux charges salariales directement versées par l'association employeur.

Ce vote intervient en début d'année civile pour un versement qui s'effectue en deux parties en mai et en septembre qui représente respectivement 75% puis 25% de la somme totale allouée.

Deuxième vote : première partie des subventions à toutes les associations sportives

le 4 juin 2018 / DELIB – 18-06-106 / Montant : 23 380 € (avance au Ha

À la fin du premier semestre de l'année civile est votée la première partie des subventions à toutes les associations sportives qui est constituée de trois montants :

- Le fonctionnement

Chaque association se voit attribuer 50% du montant qu'elle avait perçu l'année précédente pour son fonctionnement.

- Les fluides

Pour certaines associations qui occupent des locaux municipaux, la Ville prend en charge 90% du montant des fluides consommés sur présentation des factures correspondantes.

- La promotion de la Ville

Une aide complémentaire est attribuée à certaines associations avec pour objectif de soutenir le niveau élevé de compétition des équipes ou des athlètes, l'organisation de manifestations d'envergure et la mise en place d'actions sportives et dans le domaine du social qui contribuent à la valorisation et au rayonnement de la Ville. Son montant est estimé au cas par cas.

Troisième vote : deuxième partie des subventions à toutes les associations sportives

Au terme de l'année civile est votée la deuxième partie des subventions à toutes les associations sportives qui est constituée de quatre montants :

- Le fonctionnement

En complément du montant versé lors de la première partie, une somme est attribuée à chaque association dont la valeur est calculée à partir des éléments contenus dans le dossier de demande de subvention annuelle que chacune d'entre elles est invitée à renseigner et à remettre avant la fin du mois de septembre.

Le calcul est réalisé de façon automatique sur la base de plusieurs critères qui ont été déterminés en 2006 par l'«Observatoire du sport», instance représentative de l'ensemble des associations sportives Libournaises, et votés lors du conseil municipal du 18 décembre de la même année.

Ces critères considèrent d'une part les associations sportives justifiant d'un calendrier fédéral annuel de compétitions par équipes ou individuelles, et d'autre part les associations dites de loisirs n'étant pas soumises aux critères de compétitions mais justifiant de rencontres, concours, sorties, stages ou autres actions durant l'année sportive.

Ces critères sont par ailleurs constitués de données précises sur le fonctionnement de l'association telles que le nombre de licenciés (adultes et – de 18 ans), les frais de déplacements et de personnel, l'achat de matériel, le niveau de compétition, l'accueil de sportifs en situation de handicap, la formation des bénévoles, l'organisation de manifestations, la participation aux dispositifs municipaux (école municipale des sports et vacances sportives par exemple), etc.

- Les fluides

Il s'agit de la même subvention que celle prévue en première partie pour les associations qui n'auraient pas pu fournir leurs factures avant celle-ci.

- La promotion de la Ville

Les montants de cette aide viennent compléter ceux versés en première partie sur la base des mêmes critères.

- La mise à disposition de personnel

Certaines associations font l'objet de mise à disposition d'agents municipaux pour partie de leur temps de travail. Conformément à la législation, cette prestation se fait contre rémunération à hauteur du coût supporté par la Ville. Mais le souhait de cette dernière étant d'accompagner les associations dans leur développement et de soutenir leurs actions qui contribuent à l'intérêt général, une subvention qui correspond au montant des mises à disposition en question est attribuée aux associations concernées pour qu'elle n'en supporte pas le coût.

Considérant que le Hand Ball Club de Libourne a reçu par avance sa première partie de subventions pour la saison 2018-2019,

Considérant qu'il y a lieu d'attribuer la première partie des subventions aux autres associations sportives pour la saison 2018-2019,

Imputation Budgétaire : 924 400, Montant : 174 143 euros

Vu l'avis favorable de la commission Sport en date du 27 juin 2018,

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (29 élus présents ou ayant donné pouvoir - Messieurs Grelot et Bouachera et Madame Höper ne prennent pas part au vote car membres d'une des associations concernées),

Le Conseil Municipal :

-approuve cette attribution selon le tableau joint

-autorise Monsieur le Maire à signer les conventions d'objectifs et de subventionnements afférentes.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON

Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne
Gironde

Envoyé en préfecture le 03/07/2018

Reçu en préfecture le 03/07/2018

Affiché le



ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_170-DE

SUBVENTIONS SPORTIVES : SAISON 2018-2019

	Associations sportives	Subventions 1ère partie		
		Fonctionnement	Promotion Ville	Total
1	Aquasport			
2	ASL Aikido	324 €		324 €
3	ASL Athlétisme	135 €		135 €
4	ASL Badminton	10 296 €		10 296 €
5	ASL Ball Trap	2 585 €		2 585 €
6	ASL Basket	1 148 €		1 148 €
7	ASL Judo	4 840 €		4 840 €
8	ASL Karaté Do	3 376 €		3 376 €
9	ASL Natation	416 €		416 €
10	ASL Pelote Basque	5 730 €	7 500 €	13 230 €
11	ASL Tennis de Table	418 €		418 €
12	ASL Tir à l'Arc	4 325 €		4 325 €
13	ASL Triathlon	3 384 €		3 384 €
14	ASL Volley	7 079 €		7 079 €
15	ASL Vovinam Viet Vo Dao	787 €		787 €
16	ASPTT	50 €		50 €
17	Ass. Lib. Gymnastique Volontaire	1 269 €		1 269 €
18	Ass. Libourne Miséricorde Aventure	440 €		440 €
19	Association CHLOE section "FCE Sabatié"	267 €		267 €
20	Association Jing Gang	72 €		72 €
21	Association Le Méridien	799 €		799 €
22	Association Le Yoga Kundalini	55 €		55 €
23	Association Sportive et de Loisir de Libourne	10 €		10 €
24	Association Vélo Club Libournais FFC	146 €	500 €	646 €
25	Avenir Cycliste Libourne	1 257 €	1 000 €	2 257 €
26	Avenir Cyclotouriste Libournais	0 €		- €
27	Canoë kayak sport Libourne	0 €		- €
28	Challengers Taekondo Club	16 128 €		16 128 €
29	Club Libournais de la retraite sportive	468 €		468 €
30	Club Nautique de Libourne 1876	0 €		- €
31	Cyclo Club Libourne	5 708 €		5 708 €
32	Escalibourne	1 278 €		1 278 €
33	Escrime Club Libourne	4 393 €		4 393 €
34	Football club Libourne	7 121 €		7 121 €
35	Footsalle Libourne	10 277 €	18 253 €	28 530 €
36	Fouilles vertes en Libournais	0 €		- €
37	Gymnastique Volontaire	255 €		255 €
38	Hand Ball club Libournais	189 €		189 €
39	Hatha yoga	0 €		- €
40	Hockey Club Libourne	254 €		254 €
41	Huit Pool Club Libourne	384 €		384 €
42	La boule libournaise	217 €		217 €
43	La ligne Libournaise	0 €		- €
44	Le roseau Dagueyais	965 €		965 €
45	L'Echiquier Libournais	0 €		- €
46	Les 33km500 du Libournais	869 €		869 €
47	Les Bleus de Saint-Ferdinand	0 €		- €
48	Les Chemins de Traverse	6 087 €		6 087 €
49	Les Rouges de Saint-Jean	345 €		345 €
50	Libournais Fronssadais roller Sports	3 074 €	2 000 €	5 074 €
51	Libourne Aéro Club	183 €		183 €
52	Libourne Plongée	80 €		80 €
53	Marcher	1 445 €		1 445 €
54	Ring Libournais	225 €		225 €
55	Rugby Club Libourne	0 €		- €
56	Tennis Club de Libourne	2 040 €	15 550 €	17 590 €
57	Tir Sportif Libourne	4 898 €		4 898 €
58	Twirling club libournais	12 387 €		12 387 €
59	Union Sportive Vallée de l'Isle basket	82 €		82 €
60	Viet Vo Dao	713 €		713 €
	TOTAL	129 340 €	44 803 €	174 143 €

Envoyé en préfecture le 03/07/2018

Reçu en préfecture le 03/07/2018

Affiché le



ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_170-DE